



BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE PÉKIN

Semaine du 1^{er} mai 2023

Chine continentale

Conjoncture [\(ici\)](#)

Activité : fort rebond du tourisme à l'occasion des congés du 1^{er} mai

PMI : en avril, l'indice PMI manufacturier Caixin et l'indice officiel reviennent tous les deux en zone de contraction, tandis que l'indice PMI non manufacturier officiel reste en zone d'expansion

Politique : le Politburo tient une réunion dédiée à la reprise économique, et souhaite promouvoir l'économie réelle et stimuler la demande domestique

Relance économique : le gouvernement souligne la priorité à l'innovation dans les secteurs public et privé

Immobilier : création d'un cadastre unifié au niveau national

Banque et finance [\(ici\)](#)

Marché boursier : évolutions contrastées cette semaine

Climat des affaires [\(ici\)](#)

Relations Chine - Etats-Unis : l'AmCham publie son White Paper annuel sur le climat des affaires en Chine

Relations Chine - Etats-Unis : l'AmCham publie les résultats d'un sondage effectué en avril 2023

Industrie et numérique [\(ici\)](#)

Automobile : le Salon de l'automobile de Shanghai met en lumière le potentiel des constructeurs chinois

Innovation : la Chine détient une part croissante des brevets utilisés dans l'industrie des véhicules connectés

Développement durable, énergie et transports [\(ici\)](#)

Environnement : avancées sur la biodiversité : délimitation des 3,15 millions de km² de lignes rouges écologiques, plan de protection des bassins fluviaux, et loi sur la conservation du plateau Qinghai-Tibet

Climat : obligation de fournir une analyse d'impact carbone pour tous nouveaux projets d'investissements en Chine

Energie : panorama de l'industrie de la biomasse énergie en Chine

Transport aérien : reprise du trafic aérien à 80 % du niveau de 2019 au premier trimestre 2023

Aviation civile : les trois principales compagnies chinoises font état d'une perte nette totale de 15,8 Mds USD sur l'année 2022

Hong Kong et Macao [\(ici\)](#)

Hong Kong

PIB : croissance économique de 2,7 % au premier trimestre

Taux bancaire : HSBC relève son taux d'intérêt préférentiel

Emploi : augmentation du salaire horaire minimum

Macao

Commerce extérieur : les importations de Macao ont diminué de 6,4 % au premier trimestre 2023

Secteur du jeu : les revenus des casinos ont augmenté de 449,9 % en avril 2023 (g.a)

Taiwan [\(ici\)](#)

Notation souveraine : l'agence de notation Standard and Poor's maintient la note AA+ avec une perspective stable

Taiwan Chips Act : un dispositif ouvert à différents secteurs stratégiques

Croissance économique : nouveau recul du PIB au T1 2023

Commerce extérieur : tenue du dialogue économique entre l'UE et Taïwan

Mongolie [\(ici\)](#)

Commerce extérieur : exportation de 5,8 M de tonnes de charbon vers la Chine

Finance : présentation de l'évaluation macroéconomique

Chine continentale

Conjoncture

Activité : fort rebond du tourisme à l'occasion des congés du 1^{er} mai

Les congés du 1^{er} mai en Chine, durant lesquels la plupart des chinois profitent de 5 jours consécutifs de repos, ont donné lieu à une forte reprise de l'activité touristique. Pour la première année sans restriction sanitaire depuis 2019, les données indiquent un net rebond tant des déplacements que des recettes touristiques, qui rattrapent voire dépassent leurs niveaux pré-pandémie.

Dans le détail, d'après les [données](#) du ministère de la culture et du tourisme, les déplacements intérieurs sont en hausse de 70 % par rapport à l'année dernière, et atteignent 119 % du niveau enregistré en 2019. Les recettes touristiques intérieures enregistrent quant à elle une hausse de 128,9 % par rapport à 2022, et retrouvent 100,66% de leur montant de 2019.

La progression par rapport à 2022 est particulièrement forte, le 1^{er} mai de l'année dernière ayant été fortement affecté par la vague de contaminations du printemps. A titre de comparaison, les déplacements à l'occasion des congés du 1^{er} mai représentaient en 2021 103,2 % du niveau de 2019, et les recettes 77 %.

PMI : en avril, l'indice PMI manufacturier Caixin et l'indice officiel reviennent tous les deux en zone de contraction, tandis que l'indice PMI non manufacturier officiel reste en zone d'expansion

Les indices PMI manufacturiers, officiels comme ceux compilés par Caixin, sont tous en zone de contraction pour le mois d'avril. Cette contraction s'inscrit dans le contexte d'une demande qui reste faible, et pose la question de la pérennité de la reprise, tandis que le chômage des jeunes reste élevé.

Pour le secteur manufacturier, l'indice des directeurs d'achats (PMI) de [Caixin](#) diminue en avril, à 49,5 (contre 50,0 en mars), et retombe en zone de contraction après deux mois en zone d'expansion. Le sous-indice de la production reste en zone d'expansion mais enregistre son niveau le plus bas depuis trois mois. Le sous-indice des nouvelles commandes retombe en zone de contraction, reflétant une faiblesse de la demande. Celui de la demande extérieure, au contraire, repasse en zone d'expansion mais sa croissance est très modérée à cause du ralentissement mondial de l'économie. De même, le sous-indice de l'activité anticipée poursuit sa hausse. La situation d'emploi continue de se détériorer, le sous-indice des emplois restant en zone de contraction et enregistrant le niveau le plus bas depuis trois mois.

L'indice PMI manufacturier [officiel](#) diminue à 49,2 en avril (contre 51,9 en mars). Il s'agit du niveau le plus bas de 2023 et pour la première fois cette année, cet indice tombe en zone de contraction. Dans le détail, cette baisse s'explique par la chute de tous les sous-indices, notamment ceux de la production (50,2 contre 54,6 en mars), des nouvelles commandes (48,8 contre 53,6 au mois précédents), des nouvelles commandes à l'exportation (47,6 contre 50,4 en janvier). La tendance est homogène selon la taille des entreprises, les indices PMI pour les grandes,

moyennes et petites entreprises, en zone d'expansion en mars, retombant tous en zone de contraction, respectivement de 49,3, 49,2 et 49,0.

Le PMI non manufacturier officiel reste quant à lui en zone d'expansion en avril, et enregistre un niveau de 56,4 (après 58,2 en mars). L'indice du secteur des services enregistre pour sa part une baisse légère, à 55,1 (contre 56,9 en mars), de même que celui du secteur de la construction, à 63,9 (contre 65,6 en mars) et celui de l'activité commerciale anticipée, à 62,5 (contre 63,3 en mars). Le sous-indice de l'emploi non-manufacturier, le seul qui se situait déjà en zone de contraction, tombe à 48,3, contre 49,2 le mois précédent.

N.B. Pour mémoire, le PMI manufacturier de Caixin, compilé par la société d'analyse de données IHS Markit Ltd., inclut moins de grandes entreprises et d'entreprises publiques (SOE) que le PMI officiel publié par le NBS. Il arrive donc régulièrement aux deux indices de diverger.

Politique : le Politburo tient une réunion dédiée à la reprise économique, et souhaite promouvoir l'économie réelle et stimuler la demande domestique

Le Politburo a tenu [une réunion](#) le 28 avril pour étudier la situation de l'économie et évaluer les politiques économiques. D'après le compte-rendu publié par Xinhua, l'économie et la société ont repris leur fonctionnement normal, après la fin des restrictions Covid. Les politiques économiques ont atténué la « triple pression » (contraction de la demande, choc d'offre et affaiblissement des attentes). Actuellement, l'économie est en rétablissement progressif, mais le Politburo reconnaît que la dynamique et la demande restent faibles, que la transformation et la modernisation font face à des « résistances », et que la « croissance de qualité » n'est pas encore au rendez-vous.

Les fondamentaux de la politique économique ont été rappelés : accélération de la construction d'un système industriel moderne soutenu par l'économie réelle, promotion de la technologie scientifique comme la base de l'indépendance et la croissance. Les politiques favorables aux véhicules à énergie nouvelle seront consolidées et étendues, en accélérant la construction des infrastructures de chargement, et de stockage énergétique. L'accent sera aussi mis sur l'intelligence artificielle en créant un environnement favorable à l'innovation.

Le communiqué souligne que la restauration et l'expansion de la demande sont aujourd'hui la clé de la reprise continue de l'économie. La politique budgétaire « proactive » et la politique monétaire « prudente » doivent coopérer pour former une « force efficace et précise ». Des mesures seront prises pour accroître le revenu des habitants, optimiser l'environnement de consommation et promouvoir les secteurs de culture et de tourisme (pas d'annonce concrète à ce stade). Par ailleurs, le gouvernement doit guider et stimuler les investissements non-gouvernementaux.

Enfin, la lutte contre les obstacles juridiques et réglementaires à la concurrence loyale a été mentionnée, tout comme la priorité à « la réforme et l'ouverture de haut niveau », en mettant en exergue l'attrait des investissements étrangers et la conformité aux règles économiques et commerciales internationales dans les zones et ports de libre-échange. La réunion a demandé de continuer à contrôler et désamorcer les risques financiers, de continuer à limiter la spéculation immobilière et promouvoir le développement sain du secteur d'immobilier, de continuer à élargir les canaux d'emploi pour les jeunes diplômés et de stabiliser l'emploi des travailleurs migrants.

Relance économique : le gouvernement souligne la priorité à l'innovation dans les secteurs public et privé

La Commission Centrale pour l'Approfondissement de la Réforme a [tenu une réunion](#) le 21 avril, présidée par Xi Jinping. Trois avis relatifs à l'économie ont été publiés.

Un avis sur le renforcement de l'innovation scientifique et technologique a souligné l'importance de l'innovation pour les entreprises. Il s'agit d'approfondir la réforme dans le système scientifique et technologique, dans une optique d' « autonomie de haut niveau ». Il importe d'améliorer le système d'innovation, sur toutes les étapes des chaînes de valeur, et bien coordonner tous les éléments y compris les politiques, les capitaux, les projets, les plateformes, et les ressources humaines. Cet avis enjoint les entreprises à se concentrer sur les industries stratégiques au niveau national et encourage le secteur privé à participer à l'innovation autant que le secteur public. Malgré la priorité accordée aux efforts d'innovation des entreprises d'Etat (SOEs), celles-ci restent structurellement moins productives que les entreprises privées (écart d'environ 20% [selon le Fonds Monétaire International](#)). En outre, elles se montrent généralement moins innovantes, en particulier dans les secteurs de l'économie de plateforme et des nouvelles technologies vertes.

« L'avis sur le renforcement de la gestion du secteur public pour soutenir la modernisation chinoise » a souligné le rôle de l'économie publique « dans la nouvelle ère », notamment dans le secteur des services, avec un accent mis sur la sécurité et la qualité.

« L'avis sur la promotion du développement et de la croissance du secteur privé » a indiqué que le soutien à l'économie privée est une politique « permanente et persistante ». L'accent est mis sur la capacité des entreprises à ester en justice, la promotion de la concurrence équitable, et le fait de « guider les entreprises privées pour les conduire à mieux se positionner ».

Immobilier : création d'un cadastre unifié au niveau national

Le 25 avril, le ministre des ressources naturelles [a déclaré](#) que l'unification de l'enregistrement des actifs immobiliers a été pleinement réalisée après dix ans de travail.

A l'heure actuelle, plus de 100 000 agents sont dédiés à l'enregistrement des titres de propriété. Après l'unification, la procédure sera en partie dématérialisée et facilitée pour les enregistrements de propriétés dans d'autres provinces.

Cette réforme, longtemps présentée comme un préalable à l'établissement d'une taxe foncière nationale, n'a pas été suivie d'annonces sur ce thème. Cette taxe reste donc aujourd'hui reportée sine die.

Retour au sommaire ([ici](#))

Banque et finance

Marché boursier : évolutions contrastées cette semaine.

Cette semaine du 1^e mai n'a compté que deux jours de transaction. Aucune volatilité importante n'a été observée.

Cette semaine, les indices actions chinois ont enregistré des sorties nettes de capitaux via les *stock connect*, d'un montant de 805 M RMB (après 6,57 Mds RMB de sortie la semaine dernière).

	CSI 300	SSE	SZSE	ChiNext	STAR Market 50	BSE 50
Entre le 1 et le 5 mai	-0,3%	0,3%	-1,4%	-2,5%	-3,6%	2,3%
Depuis le 1er avril	-0,8%	1,9%	-4,7%	-5,5%	-3,0%	-2,6%
Depuis le 1er janvier	3,8%	7,9%	1,5%	-3,4%	9,3%	-0,9%

Climat des affaires

Relations Chine - Etats-Unis : l'AmCham publie son *White Paper* annuel sur le climat des affaires en Chine

La Chambre de Commerce américaine en Chine (*AmCham China*) a publié la semaine dernière son 25^e *White Paper* annuel sur le climat des affaires en Chine pour l'année 2023. Le rapport a identifié trois principaux défis pour la communauté d'affaires américaine en Chine :

1. **Les relations bilatérales entre les Etats-Unis et la Chine continuent à se détériorer** ; les tensions étant exacerbées par certains événements politiques au cours de ces dernières années – dont les réactions divergentes à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la visite de Nancy Pelosi à Taïwan, et l'incident du « ballon espion » en février 2023, entre autres. L'administration Biden a également lancé des initiatives de « découplage » technologique avec la Chine, en particulier dans des domaines technologiques de pointe tels que les semi-conducteurs. Par ailleurs, selon la présente publication, la coopération pour le climat et la sécurité alimentaire restent le « seul point positif » dans des relations bilatérales autrement incertaines.
2. **Les obstacles d'accès au marché pour les sociétés étrangères persistent** ; en particulier, citant les résultats du [BCS de 2023 \(2023 China Business Climate Survey Report\)](#) - voir [les brèves du SER de Pékin de la semaine du 6 mars 2023](#), le rapport souligne que près de la moitié des répondants avaient déclaré se sentir « moins bien accueillis » en Chine – une tendance qui a augmenté de 11 points de pourcentage depuis 2020. Tensions bilatérales mises à part, cette évolution est liée à des réglementations chinoises plus restrictives en matière de technologie et de cybersécurité. Par ailleurs, pour rappel, « l'interprétation et la mise en œuvre incohérente des lois et réglementations » étaient le 3^e plus grand défi selon le BCS de 2023, cité par 32 % des membres (voir également la brève ci-dessous pour les résultats du dernier sondage d'AmCham, qui reconferme ce pourcentage).
3. **Le manque de protection pour la propriété intellectuelle (PI) continue** ; bien que 85 % des répondants au BCS de 2023 voient l'importance de l'innovation et de la R&D pour la croissance de leurs activités en Chine, les membres ont pointé la protection insuffisante de la PI comme un des obstacles principaux à l'innovation. Près d'un quart des membres ont déclaré que la protection insuffisante de la PI avait limité leur investissement en Chine. De plus, 72 % des membres ont exprimé qu'ils envisageraient d'augmenter leurs investissements locaux si la Chine améliorerait ses politiques pour assurer une meilleure protection de la propriété intellectuelle.

L'AmCham articule également ses trois priorités pour l'année 2023 : 1. Maintenir les échanges sur les sujets commerciaux tout en abordant séparément les préoccupations en matière de sécurité nationale et de valeurs, dans la mesure du possible. 2. Plaider en faveur de politiques claires et cohérentes à tous les niveaux du gouvernement ainsi que leur mise en œuvre transparente. 3. Elargir l'accès au marché pour les entreprises étrangères par des efforts continus afin de répondre aux défis tels que les barrières non tarifaires, la liste négative, les restrictions en matière de marchés publics et le traitement inéquitable en faveur des entreprises d'Etat et des sociétés chinoises en général.

Relations Chine - Etats-Unis : l'AmCham publie les résultats d'un sondage effectué en avril 2023

La Chambre de Commerce américaine en Chine (*AmCham China*) a récemment [publié](#) les résultats d'un sondage sur le climat des affaires mené auprès de 109 entreprises entre le 18 et le 20 avril 2023. Plusieurs tendances ressortent sur différentes thématiques :

- **Perspectives économiques pour les deux années à venir** : les entreprises se montrent plus optimistes que lors du précédent sondage, réalisé peu avant la fin de la politique zéro-Covid ([voir brèves du SER de Pékin – semaine du 6 mars 2023](#)). 59 % des répondants ont fait part de perspectives positives pour la reprise économique, contre 33 % auparavant. En outre, 59 % des répondants estiment que le marché chinois va croître, là où cette proportion s'élevait à 42 % dans le précédent sondage. Néanmoins, les résultats concernant le potentiel de rentabilité évoluent peu : 37 % des répondants affichent de l'optimisme, contre 33 % antérieurement.
- **Croissance des différents marchés sectoriels** : près de la moitié (48 %) des répondants s'attendent à la croissance du marché dans leurs secteurs respectifs, tandis que 15 % font état d'incertitudes.
- **Décisions d'investissement en Chine à court et moyen terme (2023-2025)** : 24 % des répondants comptent augmenter leurs investissements en Chine à divers niveaux ; 40 % des répondants affirment ne pas changer leurs stratégies d'investissement.
- **Difficultés sur le marché chinois** : les répondants considèrent l'évolution de la relation bilatérale entre la Chine et les Etats-Unis comme le principal enjeu et se montrent davantage pessimistes à ce sujet. En effet, 87 % d'entre eux anticipent une dégradation de la relation bilatérale, contre 73 % dans le précédent sondage.
- **Localisation des chaînes de valeur** : la majorité des répondants (73 %) ne comptent pas relocaliser leurs chaînes de valeur hors de Chine, tandis que 23 % d'entre eux y réfléchissent ou l'ont déjà effectué. La gestion des risques est la première raison invoquée par ceux qui considèrent la relocalisation. Par ailleurs, 27 % des répondants ont déclaré que leurs entreprises respectives avaient redonné la priorité à d'autres pays, soit une nette progression par rapport au dernier sondage (6 %).

Industrie et numérique

Automobile : le Salon de l'automobile de Shanghai met en lumière le potentiel des constructeurs chinois

Le Salon de l'automobile de Shanghai, qui s'est tenu du 18 au 27 avril, a été l'occasion pour plus de 1 000 entreprises chinoises et étrangères de mettre en avant leurs technologies et leurs nouveaux modèles. Les marques chinoises (dont Great Wall Motor, GAC, FAW, Geely, ou encore BYD) ont notamment [dévoilé](#) des modèles hybrides, en cohérence avec la forte croissance de ce segment des véhicules à énergies nouvelles en Chine (+74,7 % au T1 2023, contre +12,5 % pour les modèles électriques purs qui prédominent traditionnellement). Pour la première fois, l'accent a été mis sur l'internationalisation de l'industrie automobile chinoise, alors que les exportations progressent continuellement (+70,6 % au T1 2023 ; +103 % pour les véhicules particuliers à énergies nouvelles).

Depuis avril 2022, la part de marché intérieur des véhicules particuliers de marque chinoise a franchi à plusieurs reprises la barre des 50 %, démontrant leur compétitivité face aux coentreprises étrangères. La transition vers la mobilité électrique, accompagnée par les autorités chinoises depuis plus d'une décennie, favorise la montée en puissance des constructeurs chinois. Ces derniers sont perçus par les consommateurs locaux comme plus innovants, notamment sur le numérique embarqué. Symbole de ce retournement, BYD a été la marque de véhicules [la plus vendue](#) en Chine au T1 2023, une première alors que Volkswagen était en tête des ventes depuis au moins 2008 (date à laquelle les données sont devenues accessibles). Le leader chinois des véhicules électriques intensifie par ailleurs ses efforts à l'international, en donnant la priorité à l'Europe, à l'Amérique latine et aux marchés asiatiques.

Innovation : la Chine détient une part croissante des brevets utilisés dans l'industrie des véhicules connectés

Lors de la présentation des [nouvelles règles](#) de la Commission européenne relatives à la propriété intellectuelle, le commissaire européen Thierry Breton a [souligné](#) que la part des brevets essentiels liés à une norme (BEN, ou *standard essential patents* - SEP) détenue par les entreprises européennes a chuté de 22 % à 15 % depuis 2014, tandis que celle détenue par les entreprises chinoises a doublé sur cette même période. En outre, d'après les données de Clarivate, les entreprises chinoises étaient à l'origine de 65 % des dépôts de BEN auprès de l'organisme de standardisation européen ETSI en 2022, contre 37 % en 2019.

Pour mémoire, les BEN sont des brevets qui protègent une technologie déclarée essentielle à l'application d'une norme technique adoptée par un organisme d'élaboration de normes. Le monopole conféré par ces brevets spécifiques est contrebalancé par l'engagement des titulaires de BEN à concéder des licences sur ces brevets à des conditions équitables, raisonnables et non discriminatoires (FRAND).

Les BEN se retrouvent notamment dans les technologies de télécommunication (5G, Wi-Fi, Bluetooth...) utilisées – entre autres – dans l'industrie automobile, à l'heure où la tendance aux véhicules connectés gagne en importance. Huawei, qui a investi 21,8 Mds USD dans la R&D en 2021, a ainsi noué des accords de licence liés à des BEN avec au moins 13 constructeurs automobiles, dont Audi et BMW. Jusqu'à présent, le leader chinois des télécommunications a privilégié les accords directs avec les fabricants, et non pas l'intermédiaire de la plateforme Avanci, qui gère notamment les licences de Nokia et Ericsson.

L'industrie automobile européenne, dont la chaîne d'approvisionnement repose déjà en partie sur la Chine (notamment pour les composants électriques), pourrait voir sa dépendance renforcée face à l'intérêt chinois pour les BEN. Christian Loyau, responsable des affaires juridiques de l'ETSI, a [averti](#) de la possibilité pour Pékin d'utiliser les brevets comme des « armes » et de couper l'accès des entreprises occidentales aux technologies clés.

Plus généralement, les accords de licence constituent une importante source de revenus pour Huawei (1,3 Md USD entre 2019 et 2021) et favorisent la résilience du groupe face aux sanctions américaines. En comparaison, les accords de licence ont généré 1,7 Md USD en 2021 pour Nokia et 994 M USD en 2022 pour Ericsson.

Retour au sommaire ([ici](#))

Développement durable, énergie et transports

Environnement : avancées sur la biodiversité : délimitation des 3,15 millions de km² de lignes rouges écologiques, plan de protection des bassins fluviaux, et loi sur la conservation du plateau Qinghai-Tibet

Le ministère des ressources naturelles (MNR) a [annoncé](#) officiellement le 22 avril 2023, à l'occasion de la Journée de la Terre, que les **lignes rouges écologiques de la Chine** (créées en [2011](#) et qui délimitent des zones aux fonctions écologiques importantes à protéger) avaient été entièrement tracées. Elles couvrent au moins **3,15 millions km²** (3 millions de km² de terres, soit 30 % de la superficie totale de la Chine, et 150 000 km² de mer), et sont censées permettre de protéger 98% des espèces clés de liste de protection nationale, plus de 90% d'écosystèmes dits de qualité, et établissent 2 750 réserves nationales et 25 zones de fonction écologique clé. Les lignes rouges permettent d'établir le [système national d'aménagement du territoire](#), qui servira de base à l'évaluation des demandes de planification de projets. Le ministère de l'écologie et de l'environnement (MEE) a également publié de nouveaux règlements sur le renforcement de la gestion des lignes rouges écologiques, précisant quels départements sont responsables de la supervision des lignes rouges et dans quelles conditions les grands projets nationaux peuvent être approuvés au sein de ces lignes. Une **plateforme nationale de supervision des lignes rouges**, s'appuyant sur plus d'une trentaine de satellites, a été mise en service, pour alerter sur les risques de dommages écologiques (plateforme déjà utilisée dans 5 provinces : Tianjin, Hebei, Jiangsu, Sichuan et Ningxia).

Par ailleurs, un [plan de protection des principaux bassins fluviaux](#) a été publié par plusieurs ministères et administrations (NDRC, MEE, ministère des finances, NFGA). Le plan a pour objectif principal de porter à **85 % d'ici à 2025 la proportion d'eau classée comme "assez bonne"** (+ 1,6 % par rapport à 2020), c'est-à-dire notée a minima au niveau 3/6 dans le système chinois. Les plans de protection des principaux bassins fluviaux sont publiés tous les cinq ans, et ce dernier ne se focalise pas seulement sur la pollution de l'eau, mais aussi sur la conservation des ressources en eau et des écosystèmes. Ainsi, d'ici 2025, 53 étendues d'eau asséchées devront être restaurées. Pour rappel, des lois de conservation du Fleuve Jaune et du Fleuve Yangtsé ont été approuvées en octobre 2022 (entrée en vigueur 1^{er} avril 2023) et en décembre 2020, respectivement ([voir brèves du SER de Pékin, semaine du 31 octobre 2022](#)). La Chine cherche également à accélérer la construction de « petits bassins versants écologiques et propres (生态清洁小流域) » pour conserver les ressources en eau ([voir brèves du SER de Pékin, semaine du 20 février 2023](#)).

Enfin, une [loi sur la conservation écologique du plateau Qinghai-Tibet](#) a été adoptée mercredi par le Comité permanent de l'Assemblée Nationale Populaire et entrera en vigueur le 1er septembre. La loi interdit les activités de production et de construction susceptibles de provoquer l'érosion des sols dans les zones fragiles, interdit les activités minières non conformes aux exigences de conservation et limite strictement la construction de nouvelles petites centrales hydroélectriques. Elle prévoit également des sanctions pour les visiteurs de la région qui jettent des débris et polluent l'environnement.

Climat : obligation de fournir une analyse d'impact carbone pour tous nouveaux projets d'investissements en Chine

À partir du 1er mai 2023, les gouvernements et les entreprises chinoises devront produire une **analyse de l'impact carbone pour tous les nouveaux projets d'investissement situés en Chine** (calcul et contrôle des émissions du projet, de l'intensité carbone, plan de réduction des émissions, impact par rapport aux objectifs climatiques de la province). Ces instructions ont été formulées par la [NDRC](#) dans le document "[Outline and Instructions for Compiling the Feasibility Study Report of Investment Projects](#)", qui vient compléter le précédent document normatif datant de 2002 (« [Guidelines for the Feasibility Study of Investment Projects](#) »). L'analyse doit figurer dans le rapport d'étude de faisabilité, qui est une condition préalable à l'obtention de l'approbation du gouvernement, des prêts bancaires et donc à la mise en œuvre d'un projet. En 2021, le MEE avait déjà publié une directive similaire pour mettre en place une procédure d'approbation plus stricte pour les projets dans 6 secteurs fortement émissifs et pour incorporer les émissions de carbone dans leurs études d'impact ([voir brèves du SER de Pékin, semaine du 31 mai 2021](#)). Un plan d'amélioration de la comptabilisation des émissions carbone avait suivi en août 2022, qui propose entre autres d'élaborer des méthodes de calcul et des normes nationales pertinentes aux industries fortement émettrices ([voir brèves du SER de Pékin, semaine du 22 août 2022](#)).

Energie : panorama de l'industrie de la biomasse énergie en Chine

L'[Association](#) chinoise pour la promotion de l'industrie de la biomasse énergie (BEIPA) a récemment publié son [rapport annuel](#) qui présente un panorama sur les ressources, les politiques, les entreprises et les perspectives de l'industrie de la biomasse en Chine.

Cette industrie est encore dominée par le secteur de la production d'électricité. La capacité installée de production d'électricité à partir de la biomasse était de 41,3 GW fin 2022 (dont 23,9 GW pour les installations de production électrique par incinération des déchets, 16,2 GW pour celles à partir de la biomasse agricole et forestière, 1,2 GW pour celles à biogaz), soit une augmentation de 3,3 GW par rapport à l'année précédente. Hormis le secteur électrique, la biomasse a permis, en 2022, l'approvisionnement de 1,8 Mds de GJ en gaz industriel et de chaleur. La production annuelle de biogaz est de 100 M de m³ à l'heure actuelle et celles de bioéthanol et de biodiesel ont atteint 3,5 Mt et 2 Mt en 2022. Le rapport prévoit que la capacité installée de production d'électricité à partir de la biomasse atteigne 50 GW d'ici 2030 et la production annuelle de biogaz atteigne 3 Mds de m³.

La Chine produit environ 3,7 Mds de tonnes de déchets organiques par an, mais leur taux d'utilisation actuel n'est que 12 %. La capacité de traitement de déchets organiques devrait atteindre 760 Mt par an d'ici 2030, représentant l'équivalent de 130 Mt de charbon standard en termes de génération électrique et de chaleur. Cependant, plusieurs défis se présentent tels que les arriérés de subventions (60 Mds de RMB), les besoins en soutien politique et en innovation.

Par ailleurs, la Chine envisage d'inclure la biomasse dans son programme national de certificat de réduction d'émissions (CCER), [selon](#) le directeur général du climat Li Gao du ministère de l'Écologie et de l'Environnement (MEE). Le développement du secteur de la biomasse s'inscrit ainsi dans les politiques publiques climatiques, d'économie circulaire et de revitalisation rurale.

Transport aérien : reprise du trafic aérien à 80% du niveau de 2019 au premier trimestre 2023

L'administration de l'aviation civile de Chine (CAAC) [a publié](#) les données du trafic aérien en Chine pour le 1^{er} trimestre 2023. Les chiffres indiquent une augmentation générale du trafic (passagers et cargo) avec un total de 23,99 milliards de tonnes-kilomètres réalisé au 1^{er} trimestre 2023, soit une augmentation de 40% en glissement annuel. Le trafic passagers a augmenté de 69% par rapport à la même période en 2022 avec 129 millions de passagers transportés, soit 80% du niveau de 2019 à la même période. Le trafic intérieur de passagers a augmenté de 67% par rapport au 1^{er} trimestre 2022 et atteint 89% de celui du 1^{er} trimestre 2019, avec 126 millions de passagers transportés.

D'après le rapport de la CAAC, le trafic international de passagers a augmenté de 717% par rapport à la même période l'an dernier et atteint 12% de celui du 1^{er} trimestre 2019, avec 2,242 millions de passagers transportés (ce chiffre s'élève à 29% pour la semaine du 10 au 16 avril). La majorité des vols internationaux ont été effectués par des compagnies chinoises avec 1 380 vols, représentant 62% des vols réalisés sur la période, contre 863 vols pour les compagnies étrangères. Les cinq pays ayant ouvert le plus grand nombre de liaison sont la Thaïlande, la Corée du Sud, le Japon, Singapour et la Malaisie.

Le cargo aérien enregistre une légère baisse avec 1,494 millions de tonnes transportées au 1^{er} semestre 2023, soit -7,5% par rapport à la même période en 2022 et 89% du niveau de 2019. Cette baisse est principalement due à une chute du volume de vols de fret international avec une baisse de 15,2% en glissement annuel.

Aviation civile : les trois principales compagnies chinoises font état d'une perte nette totale de 15,8 Mds USD sur l'année 2022

Les rapports annuels de l'année 2022, publiés fin mars 2023 par les compagnies aériennes chinoises, font état d'importantes pertes, atteignant un total de près de 109 Mds CNY (15,8 Mds USD) sur l'année 2022 pour les trois principales compagnies chinoises (Air China, China Eastern Airlines et China Southern Airlines).

La compagnie [Air China](#) a réalisé un chiffre d'affaires de 52,9 Mds CNY (7 Mds EUR), soit une baisse de 29% en glissement annuel, avec une perte nette de 74,5 Mds CNY (9,9 Mds EUR), en augmentation de 132% par rapport à 2021.

La compagnie [China Eastern Airlines](#) a réalisé un chiffre d'affaires de 46,1 Mds CNY (6 Mds EUR), soit une baisse de 31% en glissement annuel, avec une perte nette de 37,4 Mds CNY (4,9 Mds EUR), en augmentation de 206% par rapport à 2021.

La compagnie [China Southern Airlines](#), disposant de la flotte la plus importante de Chine continentale, a réalisé un chiffre d'affaires de 87 Mds CNY (11,4 Mds EUR), soit une baisse de 14% en glissement annuel, avec une perte nette de 32,8 Mds CNY (4,3 Mds EUR), en augmentation de 170% par rapport à 2022.

La compagnie [Hainan Airlines](#) a réalisé un chiffre d'affaires de 22,9 Mds CNY (3 Mds EUR), soit une baisse de 33% en glissement annuel, avec une perte nette de 20,2 Mds CNY (2,7 Mds EUR), en augmentation de 529% par rapport à 2021.

La compagnie [Juneyao Airlines](#) a réalisé un chiffre d'affaires de 8,2 Mds CNY (1,1 Mds Euro), soit une baisse de 30% en glissement annuel, avec une perte nette de 4,1 Mds CNY (543,3 M EUR), en augmentation de 770% par rapport à 2021.

Les autres compagnies chinoises privées n'ont pas encore publié leurs rapports annuels.

Les transporteurs chinois avaient alerté le gouvernement en janvier vis-à-vis de cette situation. Si ces chiffres sont principalement justifiés par la politique zéro Covid qui a fait chuter le nombre de passagers en 2022, les compagnies ont aussi mis en avant le prix élevé du pétrole et la dévaluation du CNY.

Retour au sommaire ([ici](#))

Hong Kong et Macao

Hong Kong

PIB : croissance économique de 2,7 % au premier trimestre

John LEE, Chef de l'exécutif hongkongais, a annoncé cette semaine que la croissance économique avait atteint 2,7 % au premier trimestre. Il s'est montré optimiste quant aux perspectives économiques pour les mois à venir, soulignant l'augmentation significative du nombre de visiteurs transfrontaliers pendant la "semaine d'or". Cette croissance trimestrielle dépasse la plupart des estimations des analystes bancaires, qui tablaient sur environ 1,5 %.

Cette hausse est tirée par la consommation intérieure (12,5 % en g.a au premier trimestre, contre 1,7 % au quatrième trimestre 2022) et les activités de services en forte hausse, notamment grâce à la réouverture des frontières et à la hausse significative du tourisme. Parallèlement, l'investissement a repris après cinq trimestres consécutifs de baisse (5,8 % en g.a annuel, contre -8,9 % au quatrième trimestre 2022).

Taux bancaire : HSBC relève son taux d'intérêt préférentiel

La banque HSBC vient d'annoncer qu'elle allait augmenter son taux d'intérêt préférentiel (*prime rate*), une mesure qui pourrait être suivie par la plupart des banques locales. Selon son communiqué de presse, le prime rate (taux d'intérêt proposé par les banques commerciales à leurs clients les plus solvables) sera porté à 5,75 % après avoir déjà été augmenté à trois reprises en 2022.

Cette mesure a été prise suite à la décision de l'Autorité Monétaire de Hong Kong (HKMA), suivant en cela la Fed, d'augmenter son taux directeur d'un quart de point, atteignant ainsi son plus haut niveau depuis 15 ans.

Emploi : augmentation du salaire horaire minimum

Le salaire horaire minimum à Hong Kong a été augmenté en début de semaine de 2,5 HKD pour atteindre 40 HKD (5,1 USD). Cette augmentation va bénéficier plus de 60 000 travailleurs, en particulier ceux travaillant dans la sécurité et le nettoyage. Cette augmentation avait été approuvée par la Commission du Salaire Minimum en octobre dernier.

Pour rappel, le gouvernement hongkongais a introduit un salaire minimum légal en 2011 pour protéger les employés les plus faiblement rémunérés, en fixant le montant à 28 HKD de l'heure. Ce montant a été systématiquement augmenté tous les deux ans, atteignant 37,5 HKD en 2019, avant d'être gelé en 2021.

Macao

Commerce extérieur : les importations de Macao ont diminué de 6,4 % au premier trimestre 2023

Les importations macanaises ont diminué de 6,4 % à 4,44 Mds USD au premier trimestre 2023 dont -13,3 % pour celles en provenance de l'U.E. (1,54 Md USD). Les importations de téléphones portables, de produits cosmétiques et de montres se sont respectivement contractées de 58,8 %, 43,3% et 12,9 %. Avec 18,5% de part de marché, la France demeure le 1er fournisseur européen de Macao (-19,2 % en g.a à 820 M USD), devant l'Italie et la Suisse.

Secteur du jeu : les revenus des casinos ont augmenté de 449,9 % en avril 2023 (g.a)

Les revenus des casinos ont augmenté en avril de 449,9 % en g.a. à 1,83 Md USD et de 15,6 % par rapport au mois de mars, soit leur niveau le plus élevé depuis janvier 2020. Au cours des quatre premiers mois de l'année 2023, les revenus des casinos ont augmenté de 141,4 % en g.a mais restent inférieurs de 50,5 % à leur niveau atteint au cours de la même période en 2019. Selon une enquête menée par Bloomberg, les analystes estiment que les revenus des jeux pourraient atteindre 71 % du niveau de 2019 d'ici 2024.

Taiwan

Notation souveraine : l'agence de notation Standard and Poor's maintient la note AA+ avec une perspective stable

L'agence de notation Standard and Poor's (S&P) a affirmé une perspective stable pour le risque souverain de Taiwan, le mercredi 26 avril, avec le maintien d'une notation de long terme AA+. [Dans un communiqué](#) paru le même jour à cet effet, l'agence loue notamment la « robuste » position extérieure nette de l'île, ses « puissants » dispositifs fiscaux et sa « flexibilité monétaire ». S&P estime que l'accentuation des tensions inter-détroit n'affectera pas considérablement le risque souverain de Taiwan durant les 24 prochains mois. Pour autant, l'agence avertit qu'une aggravation abrupte de ces tensions ainsi que la poursuite du recul du PIB à plus long terme pourraient motiver une dégradation de la notation de Taiwan. Inversement, S&P pourrait également améliorer sa notation si les tensions inter-détroit venaient à s'atténuer sensiblement.

Taiwan Chips Act : un dispositif ouvert à différents secteurs stratégiques

[Le MOEA va mener des consultations](#) pendant un mois afin de faciliter la mise en place du « Taiwan Chips Act », et d'inciter les entreprises à investir dans la R&D via des aménagements fiscaux. L'avis a été publié après que le Yuan législatif ait adopté début janvier un amendement à [l'article 10-2 de la loi sur l'innovation industrielle](#), offrant des allègements fiscaux aux entreprises développant des technologies innovantes sur le territoire, et qui jouent parallèlement un rôle essentiel dans les chaînes d'approvisionnement à l'international. Les secteurs a priori concernés sont les semi-conducteurs, les véhicules électriques, la 5G, et les satellites...

Selon cet amendement, les entreprises pourront bénéficier jusqu'à 25 % de crédits d'impôts sur leurs dépenses de R&D (seuil de dépenses de 6 Mds TWD minimum - près de 180 M EUR), et jusqu'à 5 % de leurs dépenses en équipements de pointe (seuil minimum de dépenses de 10 Mds TWD, près de 300 M EUR). Le MOEA a par ailleurs indiqué que si les crédits d'impôts appliqués à l'achat de nouveaux équipements ne se limitaient pas à du matériel [Made in Taiwan](#), l'usage qui en sera fait sera réservé au territoire taiwanais uniquement. Ce dispositif n'encadre ni n'interdit la destination des exportations des semi-conducteurs soumises au [Foreign Trade Act](#).

La déduction fiscale combinée sera plafonnée à 50 % de l'impôt sur les bénéfices. Le Taipei Times estime pour sa part que les conditions de ce nouveau dispositif ne permettront [qu'à très peu d'entreprises de postuler](#).

Croissance économique : nouveau recul du PIB au T1 2023

Dans son estimation préliminaire publiée le 28 avril dernier, [la DGBAS a revu à la baisse la croissance économique de l'île à -3,02 % pour le premier trimestre 2023](#), contre -1,20 % dans ses prévisions du mois de février. Cette baisse, qui atteint son niveau le plus bas depuis T3 2009, est essentiellement entraînée par la forte diminution des exportations de -10,86 % par rapport au T1 2022. Au T1 2023, le commerce extérieur apporte donc une contribution négative (-5,41 points) au PIB, alors que la consommation privée reste le principal moteur de la croissance (+3,07 points). En réponse aux interrogations des députés s'agissant d'un possible rebondissement au

T2 2023, [la ministre de l'économie, WANG Mei-hua](#), a indiqué ne pas voir de tels signaux jusqu'ici. Le ministre du National Development Council, KUNG Ming-hsin, estime pour sa part que l'économie taiwanaise ne devrait pas rebondir avant le troisième trimestre, l'ajustement des inventaires par les entreprises devant se poursuivre sur le premier semestre. Sur l'ensemble de l'année, la DGBAS n'exclut pas pour autant la possibilité d'atteindre 2 % de croissance, en raison notamment du dernier plan de stimulus.

Commerce extérieur : tenue du dialogue économique entre l'UE et Taïwan

Le [dialogue UE-Taïwan sur le commerce et l'investissement](#) s'est tenu le 28 avril dernier par visioconférence, co-présidé du côté taiwanais par Mme WANG Mei-Hua, ministre de l'économie, et du côté européen, par Mme Sabine WEYAND, Directrice générale du Commerce de la Commission européenne (DG Trade). Les deux parties ont échangé sur l'éolien offshore, l'agroalimentaire, les mesures de facilitation du commerce numérique, et sur les aspects liés à la sécurité du commerce et des investissements. La ministre WANG a suggéré que les deux parties poursuivent les discussions sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, et notamment sur l'impact du mécanisme s'agissant des exportations taiwanaises vers l'UE dans le secteur des vis et boulons. Selon les statistiques du MOEA, l'UE reste le quatrième partenaire commercial de Taïwan en 2022, avec un montant des échanges bilatéraux de plus 70 Mds USD, en progression de près de 10 % en glissement annuel (déficit de plus de 5 Mds USD pour Taiwan). Par ailleurs, l'UE demeure fin 2022 le premier investisseur étranger à Taïwan avec un stock de 55 Mds USD.

Mongolie

Commerce extérieur : exportation de 5,8 M de tonnes de charbon vers la Chine

Les données douanières chinoises montrent une augmentation significative des importations de charbon en provenance de Mongolie en mars, qui ont atteint un total de 5,8 millions de tonnes. Cette augmentation est attribuée à la levée des restrictions liées à la pandémie, qui ont permis une circulation plus fluide des marchandises à la frontière mongole. La Mongolie est le deuxième plus grand fournisseur de charbon de la Chine, après l'Indonésie, qui représente plus de la moitié des importations totales de charbon de la Chine. Cette augmentation des importations de charbon en provenance de Mongolie devrait avoir un impact significatif sur l'économie mongole, qui dépend fortement de ses exportations de charbon.

Finance : présentation de l'évaluation macroéconomique

Le ministre des Finances de Mongolie, B.Javkhlan, a présenté un rapport économique général sur le budget annuel au gouvernement, comme le veut la tradition chaque année au 1er mai. Selon ce rapport, l'économie mongole devrait se stabiliser et croître, mais reste vulnérable aux fluctuations internationales. Si la croissance économique n'est pas maintenue, cela pourrait constituer un risque pour l'économie du pays. Pour l'année prochaine, une croissance du PIB réel de 6,5 % est prévue, tandis que l'inflation sera maintenue à 8 %, c'est-à-dire la hausse des prix des biens de consommation.

En ce qui concerne le budget consolidé, le revenu prévu est d'environ 21 billions de MNT (environ 7,2 milliards USD), tandis que les dépenses maximales sont estimées à environ 23 billions de MNT (environ 7,9 milliards USD). Les dépenses budgétaires devraient augmenter de 10 % en 2023. Le gouvernement a présenté une estimation de pertes totales de 1,833 billion de MNT (environ 629 millions USD) pour l'exercice.

Toujours selon le ministre, en septembre 2022, la situation de la dette extérieure était très lourde, mais la Mongolie a réussi à se libérer du risque de défaut lié à la dette étrangère grâce à des mesures visant à améliorer la balance des paiements, augmenter les exportations et réduire le déficit commercial. Les réserves nécessaires pour rembourser les obligations ont été préservées. Le gouvernement travaille également à la préparation des 500 millions USD nécessaires pour la dette des obligations en euros qui arrivera à échéance en septembre.

Retour au sommaire ([ici](#))

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Responsable de la publication :

Jean-Marc Fenet

Rédacteurs :

Thomas Carré, Thibault Alix, Jingxia Yang, Hao Pan, Baptiste Gosson-Brion, Furui Ren, Antoine Moisson, Marie-Pia Lebrun, Louis Ouvry, François Lemal, Julien Boudet, Laureen Calcat, Haowei Hu, Cyril de Mesmay, Li Wei, Philippe Baudry, Emanuel Malz, Charlotte Lau, Alain Chouan, Odile Huang, Max Chang, Pascal Millard, Jingyu Wang, Maria Girard, Cao Hui, Ani Liu, Pierre Moussy, Camille Fourmeau, Cheng Chen, Pavlo Stergard, Julie Hervé

Revu par :

Axel Demenet

Pour s'abonner :

lauren.calcat@dgtresor.gouv.fr